

Rapport public Parcoursup session 2023

La Rochelle Université - Licence - Sciences de la vie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| La Rochelle Université - Licence - Sciences de la vie | Jury par défaut | Tous les candidats | 165 | 1672 | 753 | 1075 | 12 | 45 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE :

* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écriture et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

L'équipe pédagogique attend des étudiants qui nous rejoindront une participation pro-active lors des différentes activités proposées et investissements attendus au cours de la formation.

Cela suppose un intérêt pour tout ce qui touche au monde du vivant dans toute sa diversité, une forte motivation à faire progresser ses connaissances et compétences dans ce domaine ainsi qu'une grande ouverture d'esprit.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Vous avez envie d'approfondir vos connaissances sur l'organisation, le fonctionnement et la conservation des organismes vivants, animaux comme végétaux ?

Vous souhaitez comprendre comment les facteurs environnementaux, biotiques et abiotiques, peuvent modifier le fonctionnement des écosystèmes continentaux ou marins ?

La licence Sciences de la vie vous apportera des éléments de réponse.

A l'issue de cette formation, vous aurez acquis une vision intégrée des différentes échelles du vivant : de la molécule à la biosphère.

Vous aurez également eu l'opportunité d'appréhender l'élaboration et la mise en œuvre de démarches scientifiques cohérentes et vous maîtriserez les principaux outils de collecte et d'analyses de données.

Pour plus d'informations : <https://formations.univ-larochelle.fr/licence-sciences-vie>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux (CEV) pour les candidatures en licence Sciences de la vie est composée de 14 membres : 13 enseignants-chercheurs et 1 professeur agrégé (PRAG). Tous sont rattachés au département de Biologie et participent aux enseignements en licence Sciences de la vie, Master Sciences pour l'environnement et/ou Master MEEF.

Chaque candidature fait l'objet d'un examen en plusieurs étapes :

1. Evaluation du projet

Pour chaque candidature, les éléments reportés dans le projet motivé ont été évalués selon une grille critériée préalablement élaborée par l'ensemble des membres de la commission. Ont alors été pris en compte :

- L'intérêt du candidat pour les études scientifiques et plus spécifiquement celles rattachées au domaine des sciences de la vie ;
- Son projet personnel et sa projection en matière de poursuite d'études ;
- Le fait que le candidat ait, ou non, pris connaissance des contenus et débouchés de la formation afin de pouvoir faire un choix d'orientation éclairé ;
- Mention de connexion sur le site web de l'établissement, participation à la journée portes ouvertes, rencontre avec nos équipes pédagogiques dans différents salons...
- La qualité de l'expression écrite et du respect des règles de grammaire.
- L'originalité de la rédaction : projet personnel et non reproduction d'un modèle obtenu via des sites web ou circulant au sein des établissements.

2. Résultats scolaires

Concernant la note calculée à partir des résultats scolaires, la CEV a utilisé les modalités offertes par le portail Parcoursup pour attribuer différentes pondérations selon plusieurs critères :

- Les candidats préparant un baccalauréat général, nouvelle formule, ou ceux ayant obtenu, au cours des 2 précédentes années, un baccalauréat de la série S ayant donné lieu à une poursuite d'études dans le domaine scientifique (autres mentions, LAS, PASS...) se sont vu attribuer un coefficient de 5. Les autres types de baccalauréats, ainsi que le DAEU B, ont reçu un coefficient de 3. Les baccalauréats techniques et professionnelles se sont vus attribué les coefficients 2 et 1 respectivement.
- Pour chaque type de baccalauréat, les coefficients appliqués aux matières scientifiques (tronc commun ou spécialité selon les séries) étaient 2 fois supérieurs à ceux attribués aux matières en lien avec l'expression écrite (français, d'histoire géographie, de philosophie).
- La note d'anglais a également été prise en compte et une modulation de 2 a été appliquée aux candidats ayant eu une note comprise entre 15 et 20/20.
- L'examen des dossiers émanant de candidats ayant poursuivi leur scolarité à l'étranger, ou en reprise d'études après plus de 2

années d'interruption, ont été examinés individuellement afin de prendre en compte les spécificités des évaluations ainsi que les parcours personnels.

3. Départage des candidats ex-aequos

Si, à l'issue du classement universitaire, des candidats ont été classés ex-aequos ils ont alors été départagés sur la base de leur degré de motivation pour intégrer la formation.

A noter que le classement de l'établissement ne prend pas en compte les critères d'éloignement, de bourses ou autres critères ensuite appliqués par les services du rectorat. Critères qui peuvent modifier significativement notre classement initial.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Une fois encore le travail mené par la CEV nous est apparu comme essentiel afin d'apporter un maximum d'informations aux candidats à la poursuite d'études dans le supérieur.

L'examen des candidatures nous permet d'identifier, en amont de leur inscription, les candidats ayant une réelle affinité pour les matières scientifiques dans l'espoir

que ceux-ci se sentent bien dans notre formation et puissent ainsi progresser dans leur projet d'études de façon sereine.

En complément, il nous permet également d'identifier les futurs étudiants pour lesquels il sera nécessaire de mettre en place des dispositifs spécifiques d'accompagnement.

Toutefois, cet examen individuel de l'ensemble des candidatures demande un investissement non négligeable de la part des membres de la CEV au regard du nombre de candidats qui, au final, vont s'inscrire dans notre formation.

Si le recours au plagiat a été moins prononcé cette année que l'année dernière, et nous nous en félicitons, nous avons été surpris de voir apparaître un certain nombre d'informations personnelles dans la partie projet motivé : nom, prénom, lycée... Nous rappelons aux candidats que la procédure se veut être anonyme.

Enfin, il faut savoir que le classement de la CEV peut être significativement modifié par la prise en compte d'autres critères (bourse, éloignement, statut...) appliqués par le rectorat.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Résultats académiques scientifiques | Moyennes obtenues dans les matières scientifiques (tronc commun, spécialités) quelle que soit la série de baccalauréat | Futurs bacheliers : Notes des matières scientifiques (tronc commun et spécialités) en 1ère et Terminale Résultats des épreuves anticipées. Candidats en réorientation ou reprise d'études : Notes du baccalauréat (si postérieur 2019) et bonification des notes > 10 obtenues dans le supérieur. | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Capacités d'analyse, rédactionnelle et d'expression en général. | Moyennes obtenues dans les enseignements : Français, Histoire-Géographie, Philosophie | Futurs bacheliers : Notes de 1ère et Terminale dans les disciplines non scientifiques, notamment les disciplines nécessitant des capacités rédactionnelles (exemple Français, Histoire Géographie, Philosophie...) Remarque : une pondération sera appliquées (poids supérieur pour les notes de terminale) afin de tenir compte de la progression. | Très important |
| Savoir-être | Autonomie, curiosité intellectuelle, capacité à s'investir. | Autonomie Motivation | Futurs bacheliers : Fiche avenir. Candidats en réorientation ou reprise | Important |

| | | | | |
|---|---|--|---|----------------|
| | | | d'études : Projet de formation motivé. | |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation et connaissance de la formation | Intérêt pour la formation : recherche sur le site web, participation à la journée portes ouvertes, salons, prise de contact... Connaissance de la formation et projet de poursuite d'études. | Futurs bacheliers, candidats en réorientation ou reprise d'études : Adéquation entre le projet d'études et/ou professionnel et la formation demandée explicitée dans le Projet de formation motivé. | Très important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | | |

Signature :

Jean Marc OGIER,
Président de l'établissement La Rochelle Université